



Covoiturage : l'alliance citoyenne de zePASS et Covoiturage.fr

zePASS.com et Covoiturage.fr annoncent un partenariat commun pour proposer aux internautes toutes les alternatives possibles à l'utilisation de leur véhicule personnel

Paris, le 11 octobre 2006 -- Alors que le niveau du cours du brut alimente toutes les discussions et que la recherche de nouveaux carburants est au centre des débats, **zePASS.com** (<http://www.zepass.com>), spécialiste du second marché de la billetterie, et **Covoiturage.fr** (<http://www.covoiturage.fr>) mettent en commun leurs compétences pour proposer aux internautes la solution la plus efficace et économique pour leurs trajets quotidiens.

Les visiteurs du site **Covoiturage.fr** en recherche d'un véhicule pour rallier la destination de leur choix se voient désormais également proposer des offres de billets de train postées sur le site **zePASS.com**.

Ces billets sont mis en vente par des internautes ne pouvant plus les utiliser en raison d'empêchements imprévus. De la même façon, les utilisateurs du site **zePASS.com** qui recherchent des billets de train se voient aujourd'hui proposer la solution complémentaire du covoiturage grâce à **Covoiturage.fr**.

Cette « initiative citoyenne » vise à accélérer le développement de ces moyens de transport alternatifs et à participer un peu plus à leur démocratisation en France.

A propos de zePASS.com

Créé au mois de décembre 2002, **zePASS.com** est un site gratuit réservé aux particuliers pour acheter ou revendre leurs billets qu'ils ne peuvent utiliser en raison d'empêchements imprévus. Tous les secteurs de la billetterie sont concernés par ces échanges : billets de concerts, billets de spectacles, billets de matchs sportifs, billets de transports. Fonctionnant par le seul « bouche à oreille », **zePASS.com** compte 23 000 membres actifs et un total de 30 000 billets mis en vente au 1^{er} octobre 2006.

Les mises en vente de billets sont soumises à un certain nombre de contraintes légales visant à lutter contre le marché noir pratiqué ailleurs : prix de revente obligatoirement inférieur ou égal à la valeur faciale du billet, vente interdite de billets nominatifs selon les conditions expressément mentionnées.

A propos de Covoiturage.fr

Créé au mois de mai 2004 et entièrement modernisé à l'été 2006, **Covoiturage.fr** met en relation conducteurs et passagers pour des voyages occasionnels ou réguliers. Les voyageurs publient sur le site les trajets qu'ils prévoient d'effectuer. Un moteur de recherche performant, complété par une carte interactive, permet d'identifier rapidement les trajets qui correspondent aux souhaits des utilisateurs.

Le site est gratuit et propose quotidiennement des centaines de trajets à travers la France. De plus, il n'y a pas besoin de s'inscrire pour consulter les propositions de covoiturage. Doté des toutes dernières technologies Web 2.0, **Covoiturage.fr** offre une ergonomie intuitive et une navigation fluide.

Contact Presse

zePASS.com

Quentin SCHAEPELYNCK

LD : 06.63.00.99.05

quentinspk@zepass.com

<http://www.zepass.com>

Covoiturage.fr

Frédéric MAZZELLA

LD : 06.82.83.98.42

frederic@covoiturage.fr

<http://www.covoiturage.fr>